

# Matran, cause



Nouvelle buvette de foot



## Le mot du Syndic

Chères Matranaises, Chers Matranais,

2018 a été, une nouvelle fois, très chargée en gestion de projets et je tiens à remercier très sincèrement toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de notre chère Commune. Merci également tant à mes collègues du Conseil communal, avec lesquels nous construisons dans la sérénité le Matran de demain, qu'à toutes les personnes qui composent les différentes commissions communales, lesquelles nous permettent d'avoir un regard critique sur notre développement. Merci enfin à tous nos mandataires qui nous accompagnent dans ces multiples défis.

Aussi, comme vous le constaterez dans cette édition, les comptes 2018 présentent un excellent résultat, nous permettant notamment d'avoir intégralement amorti nos infrastructures inscrites dans nos actifs au 31 décembre 2017. Cela est de bon augure pour notre avenir, car, rappelons-le, les effets des réformes fiscales cantonales et fédérales auront un impact négatif sur nos recettes.

2019, quant à elle, a débuté avec la même intensité que l'année dernière. En effet, il est évident que la grande majorité des projets de 2018 se poursuivent. Cependant, quelques-uns sont actuellement

terminés, comme la nouvelle buvette du FC Matran, qui sera inaugurée, avec les infrastructures de pétanque, le dimanche 2 juin prochain. D'autres débiteront, comme le réaménagement du plateau de la Glâne des hommes.

Notons encore que l'année 2019 sera marquée par le débat sur la fusion du Grand Fribourg. A cet égard, une très large consultation des premières conclusions sera lancée entre le 13 mai et le 14 juin prochain. Aussi, une nouvelle séance d'information sera organisée, afin d'entendre notre chère population sur cette importante question, le mardi 28 mai 2019 à 20h00.

Quant aux différents projets de construction qui modifient, il faut le dire, notre environnement et nos habitudes, ils se développent normalement en suivant le cours des procédures et des protocoles y relatifs.

Il ne me reste, au nom du Conseil communal, plus qu'à vous souhaiter un agréable printemps, et vous remercier de la confiance que vous nous témoignez.

Sébastien Dorthe, Syndic

Assemblée communale du 16 mai 2019 : convocation en page 3

# Sommaire

Le mot du Syndic .....	1
Sommaire .....	2
Convocation à l'Assemblée communale .....	3
Comptes 2018	
Comptes de fonctionnement 2018 .....	4
Comptes des investissements 2018 .....	5
Bilan	
Election de deux membres de la commission financière .....	6
Nouvelle commission "Senior" Commission des loisirs .....	7
Promenade à travers le village Le plaisir des cartes .....	8
Offres transports publics et idées d'excursions ...	9
Nouvelle buvette de foot Matran Bouge 2019 .....	10
Routes communales Engagement de M. Christophe Tornare .....	11
Camp de ski 2019 .....	12

**Prochaine parution: automne 2019**

Administration communale      Tél. 026 402 12 12  
Case postale  
Rte de l'Ecole 6  
1753 Matran

E-mail : [commune@matran.ch](mailto:commune@matran.ch)  
Site internet : [www.matran.ch](http://www.matran.ch)



## Impressum

**Matr'en cause**

Parution 3 fois par année

Case postale

1753 Matran

**Editeur:**

Commune de Matran

**Coordination:**

Administration communale

Mireille Mauron

**Photos:**

Commune de Matran

**Impression:**

Imprimerie St-Paul

1700 Fribourg

**Tirage:**

870 exemplaires

## Convocation à l'Assemblée communale

Les citoyennes et citoyens de la commune de Matran sont convoqués à l'Assemblée communale du

**jeudi 16 mai 2019 à 20h00  
à la salle communale de Matran**

### Tractanda:

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 19 décembre 2018 (ce PV ne sera pas lu; il est à disposition sur [www.matran.ch](http://www.matran.ch) ou peut être commandé au bureau communal).
2. Comptes 2018, rapport de l'organe de révision et préavis de la commission financière.
3. Election de deux membres de la commission financière.
4. Informations du Conseil communal.
5. Divers.

Le Conseil communal

**Les documents suivants sont disponibles sur notre site internet [www.matran.ch](http://www.matran.ch) :**

- Procès-verbal de l'Assemblée communale du 19 décembre 2018
- Comptes 2018

Ils peuvent être également obtenus auprès de l'administration communale.

## Comptes 2018

### Comptes de fonctionnement

Les comptes 2018 bouclent, avant amortissements extraordinaires et créations de provisions, avec un bénéfice de CHF 811'585.90 (CHF 704'606.73 en 2017) alors que le budget prévoyait un déficit de CHF 211'700.00.

Ce résultat s'explique principalement par des recettes fiscales supérieures aux prévisions budgétaires, notamment s'agissant des impôts sur les personnes morales (+ CHF 585'000.00) et sur les mutations immobilières (+ CHF 365'000.00) mais également par des charges inférieures aux montants budgétés comme par exemple le coût de l'aide sociale (- CHF 150'000.00).

Dès lors, le Conseil communal propose de répartir le bénéfice de la manière suivante :

- des amortissements extraordinaires pour CHF 228'820.00 ;
- une provision de CHF 300'000.00 pour anticiper les conséquences financières liées à la future réforme fiscale des entreprises ;
- une provision de CHF 275'000.00 en vue de financer les mesures compensatoires de la prochaine réforme de la caisse de pension du personnel de l'Etat de Fribourg.

Ainsi, le bénéfice final s'élève à CHF 7'765.90.

Jean-Luc Dumoulin, Conseiller communal

### Comptes de fonctionnement 2018

	Comptes 2017		Budget 2018		Comptes 2018	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Administration	1'371'535.49	712'544.50	1'441'300.00	787'200.00	1'348'297.95	690'903.90
Ordre public	164'024.16	29'005.35	168'700.00	31'000.00	131'043.50	28'830.95
Enseignement et formation	2'120'371.85	85'704.55	2'078'200.00	87'600.00	1'992'254.92	79'110.30
Culture et loisirs	451'686.90	11'440.00	427'900.00	11'000.00	372'100.53	10'310.00
Santé	515'769.45	5'898.20	553'500.00	7'000.00	564'500.75	5'283.60
Affaires sociales	723'593.85	0.00	911'700.00	0.00	866'536.15	0.00
Transports et communications	543'102.26	24'590.00	675'200.00	25'000.00	682'392.85	23'733.00
Protect. et aménag. de l'envir.	1'465'381.84	1'253'330.46	892'100.00	653'900.00	924'318.40	634'735.83
Economie	36'649.41	0.00	24'500.00	0.00	20'985.92	0.00
Finances et impôts	1'360'774.98	6'638'065.66	612'300.00	5'971'000.00	1'660'502.74	7'097'792.03
<b>Totaux fonctionnement</b>	<b>8'752'890.19</b>	<b>8'760'578.72</b>	<b>7'785'400.00</b>	<b>7'573'700.00</b>	<b>8'562'933.71</b>	<b>8'570'699.61</b>
Excédents de charges				211'700.00		
Bénéfice net	7'688.53				7'765.90	

Jean-Luc Dumoulin, Conseiller communal

## Comptes des investissements

S'agissant des investissements, l'excédent des dépenses s'élève à CHF 1'139'581.36. Vous trouverez le détail des comptes des investissements ci-dessous.

D'autre part, nous faisons le point sur les quatre investissements dont les décomptes finaux ont été établis en 2018.

**Aménagement d'un giratoire à la Route Champ de Croix**  
L'Assemblée communale du 13 septembre 2016 avait décidé un crédit d'investissement de CHF 185'000.00, dont CHF 32'500.00 à charge de la commune, après participation de plusieurs propriétaires. Finalement, les travaux ont coûté CHF 208'383.05, dont CHF 35'716.65 à charge de la commune, soit un dépassement de CHF 3'216.65 pour la commune.

### Acquisition de deux épareuses

Un crédit d'investissement de CHF 50'000.00 avait été voté par l'Assemblée communale du 12 décembre 2017. Les deux épareuses ont été achetées pour un montant de CHF 46'386.50.

### Modération de trafic à la Route de l'Arney

Le budget de CHF 120'000.00 voté par l'Assemblée communale du 14 décembre 2016 a été respecté. Le coût total des travaux s'est élevé à CHF 120'241.25.

### Prolongation du trottoir de la Route de l'Arney

Les travaux ont coûté CHF 79'672.60 et respectent le budget de CHF 85'000.00 voté le 12 décembre 2017 par l'Assemblée communale.

Jean-Luc Dumoulin, Conseiller communal

## Comptes des investissements 2018

Objet	Budget voté	Crédits utilisés fin année précéd.	Crédits utilisés en 2018	Total investissements
Acquisition de terrain de la Maison St-Joseph (2013)	1'810'000.00	1'585'989.55	0.00	1'585'989.55
Part. achat tonne-pompe et matériel du feu (2014)	180'000.00	28'304.55	122'098.35	150'402.90
Aménagement d'un giratoire à Champ de Croix (2016)	185'000.00	174'205.75	34'177.30	208'383.05
Partic. de tiers à l'aménag. Giratoire à Champ de Croix (2016)	-152'500.00	-172'666.40	0.00	-172'666.40
Modération de trafic route de l'Arney (2016)	120'000.00	31'666.75	88'574.50	120'241.25
Réfection de la route d'Avry (2016)	130'000.00	0.00	0.00	0.00
Achat de tables (2016)	40'000.00	0.00	0.00	0.00
Buvette FC, vestiaires et pétanque (2017)	1'280'000.00	0.00	574'550.21	574'550.21
Réfection des façades de la halle de gym (2017)	280'000.00	0.00	146'534.50	146'534.50
Prolongation trottoir Route de l'Arney (2017)	85'000.00	0.00	79'672.60	79'672.60
Achat de deux épareuses (2017)	50'000.00	0.00	46'386.50	46'386.50
Mise en séparatif collecteur intercommunal de la Tire (2017)	600'000.00	0.00	62'165.60	62'165.60
Participation à la réfection de la jonction autoroutière (2018)	356'000.00	0.00	0.00	0.00
<b>Total des investissements</b>	<b>4'963'500.00</b>	<b>1'647'500.20</b>	<b>1'154'159.56</b>	<b>2'801'659.76</b>
Raccordement secondaire eau potable (crédits liés)			0.00	
Taxes de raccordement eau potable (crédits liés)			-9'384.00	
Taxes de raccordement eau usée (crédits liés)			-5'194.20	
<b>Total des investissements 2018</b>			<b>1'139'581.36</b>	

Jean-Luc Dumoulin, Conseiller communal

# Matr<sup>en</sup>Assemblée

## Bilan

	Situation au 01.01.2018	Situation au 31.12.2018
<b>Actif</b>		
Disponibilités	2'331'928.41	2'127'752.66
Débiteurs	2'064'392.68	1'904'189.95
Placements	2'949'292.65	2'949'298.65
Actifs transitoires	488'731.85	463'009.60
Patrimoine administratif	610'109.34	1'127'231.95
Prêts et participations permanentes	11.00	122'109.35
<b>Total de l'actif</b>	<b>8'444'465.93</b>	<b>8'693'592.16</b>
<b>Passif</b>		
Engagements courants	305'657.52	525'422.44
Dettes à court terme	3'638.65	3'563.15
Dettes à moyen et long terme	0.00	0.00
Engagement envers des entités particulières	21'993.55	21'808.11
Provisions	523'269.90	1'098'269.90
Passifs transitoires	465'629.50	122'526.25
Réserves	3'853'937.46	3'643'897.06
Fortune	3'270'339.35	3'278'105.25
<b>Total du passif</b>	<b>8'444'465.93</b>	<b>8'693'592.16</b>

## Election de deux membres de la commission financière

Le Conseil communal a reçu la démission de deux membres de cette commission, à savoir celle de son président M. François Butty, et celle de Mme Chantal Aeby. Elles avaient, d'ailleurs, été annoncées lors de l'Assemblée communale du 18 décembre 2018.

M. Butty fait partie de la commission depuis 1996, alors que Mme Aeby siège depuis 2006. Le Conseil communal tient à les remercier sincèrement pour avoir mis leurs compétences à disposition de la population matranaise au cours de toutes ces années.

Pour rappel, la commission financière est une commission indépendante. Elle donne un préavis

sur le budget, sur les demandes de crédit d'investissement, sur la planification financière et sur une modification du taux de l'impôt. Elle émet une proposition quant au choix de l'organe de révision. Enfin, elle prend position sur le rapport des réviseurs et le bouclage des comptes.

Pour les remplacer, les personnes intéressées à rejoindre cette commission peuvent annoncer leur candidature par lettre ou par courriel à l'adresse [commune@matran.ch](mailto:commune@matran.ch). Elles peuvent aussi se porter candidate directement lors de l'Assemblée communale en question.

Sébastien Dorthe, Syndic

# Matr'en commission

## Nouvelle commission "Senior"

14 % de la population matranaise est âgée de 65 ans et plus. Ce chiffre devrait grimper à 17 % en 2040. Assumant son statut de village dynamique et innovant, Matran passe la vitesse supérieure pour répondre aux besoins croissants de cette tranche d'âge.

Dans ce contexte le Conseil communal a décidé de créer une nouvelle commission qui va élaborer des mesures concrètes pour ancrer la place des personnes âgées dans le village.

Dès lors, nous pourrions, par exemple, travailler à garantir un accès facile aux lieux publics ou encore organiser des « balades diagnostics » dans les quartiers et sur les chemins pédestres, pour identifier les couacs et les besoins. Il pourrait aussi être question de logement, ou encore de mobilité et de transports publics.

«Matran se métamorphose», d'ici quelques années, la population va fortement grandir, il est essentiel de réfléchir, dès aujourd'hui, à intégrer les seniors à tous les niveaux (mobilité, accès aux commerces de proximité, etc.) afin qu'ils puissent sereinement et pleinement vivre dans notre beau village.

Ce ne sont là que quelques exemples. Souhaitant ne pas restreindre les champs d'action de cette commission, il est important qu'elle dispose d'une grande autonomie pour fixer les directions auxquelles travailler.

Toutes les mesures seront présentées au Conseil communal qui va s'efforcer d'en assurer la réalisation. Elles seront financées dans le cadre des différents budgets ou feront l'objet de crédits d'investissement spécifiques.

Nous espérons débiter avec cette commission au début du 2ème semestre 2019.

Nous invitons, par conséquent, toutes les personnes sensibles et intéressées par ce sujet à déposer leur candidature par courrier auprès de

l'administration communale ou par courriel à l'adresse suivante : [commune@matran.ch](mailto:commune@matran.ch), jusqu'au 15 juin 2019. Il serait opportun et important que les différentes tranches d'âges, dès 60 ans, et intérêts soient représentés. De ce fait, le Conseil communal choisira également les candidats en fonction de ces critères.

Nicolas Rérat, Conseiller communal

## Commission des loisirs

En 2018, la Commission des loisirs de Matran a eu le plaisir d'organiser ou de participer à l'organisation de plusieurs manifestations villageoises, telles que les Rencontres de Folklore Internationales décentralisées le 16 août 2018, la St-Nicolas qui s'est déroulée le 2 décembre 2018 en concours avec la société de jeunesse, et les fameuses fenêtres de l'Avent.

La Commission tient à remercier les citoyens et citoyennes qui ont participé à la bonne marche de ces événements.

Elle se réjouit de vous convier à de nouvelles manifestations, sorties, par le biais de Matr'en Sort, et autres réjouissances prochainement.

Pour nous contacter en cas de question, un courriel : [commissiondesloisirs@gmail.com](mailto:commissiondesloisirs@gmail.com).

Anne-Sophie Brady,  
Présidente de la commission



Rencontres de Folklore Internationales



Promenade du 23 mars 2019

## Promenade à travers le village

La matinée du 23 mars 2019 dédiée à se promener dans le village tout en obtenant des informations sur les grands projets de Matran a rencontré un grand succès, puisque nous étions plus de 90 citoyens à y participer.

La matinée s'est achevée par un apéritif bien mérité en présence des membres de toutes les commissions communales, ainsi que nos nouveaux habitants.

Le Conseil communal tient ainsi à vous remercier pour votre précieuse participation, car il souhaite, autant que peut se faire, pouvoir échanger avec sa population, notamment sur les projets qui créent le Matran de demain.

Sébastien Dorthe, Syndic

## Le plaisir des cartes

Savez-vous que tous les mercredis, de 13h45 à 17h00, les aînés de la commune de Matran et de Pro Senectute se retrouvent pour jouer aux cartes ?

Un duo de bénévoles vous accueille à la buvette de la salle de gym de Matran. Dans le courant de l'après-midi un thé ou un café est pris en commun. Nous serions très heureux de vous y recevoir.

Des bénévoles prêt(e)s à consacrer un mercredi par mois seraient aussi chaleureusement accueilli(e)s.

Renseignements auprès de :  
Marguerite Blanc - Tél. 026 401 15 32







TPF Ligne 11

## Offres transports publics et idées d'excursions

Avec le retour des beaux jours, nous avons deux bonnes nouvelles à vous communiquer concernant la mobilité et les loisirs.

Tout d'abord, pour les pendulaires se rendant très tôt le matin à Fribourg et qui poursuivent peut-être leur voyage en direction de Berne ou Lausanne.

Depuis le 14 avril, l'offre de la ligne de bus N°11 est nettement améliorée. En semaine, le premier bus vous permettra d'arriver à Fribourg à 5h51. Du lundi au samedi les bus circulent désormais jusqu'aux environs de 23h00 et le dimanche à une cadence horaire entre 7h00 et 23h00.

Cette amélioration a vu le jour grâce à une bonne collaboration avec les différents organes de l'Agglomération et une demande en hausse sur cette ligne.

Dès lors, avec un bus toutes les ½ heures en direction de Fribourg (correspond à 34 relations journalières en semaine), complété par un train régional toutes les ½ heures également (correspond à 32 relations journalières en semaine), et des noctambus, nous devrions pouvoir renoncer à notre très chère voiture, au moins pour nous rendre à Fribourg.

Ensuite, pour les vacanciers et les promeneurs. Notre village de Matran est très joli, mais il y a en Suisse une multitude de superbes autres endroits à découvrir.

Pour vous inspirer, nous avons sélectionné 4 idées d'excursions à faire sur 1 jour, pour lesquelles nous avons confectionné un horaire détaillé au départ de Matran. Ces fiches, d'une page, pour vous rendre par exemple au marché de Domodossola, en haut du Rigi ou encore au sommet des Rochers de Naye, sont à disposition sur le site internet de la commune sous :

<http://www.matran.ch/controle-des-habitants/cartes-cff>

Si, vous aussi, vous avez des idées à partager ou un commentaire en rapport à l'une de ces destinations, n'hésitez pas à nous les faire parvenir par courriel à l'adresse [commune@matran.ch](mailto:commune@matran.ch) pour que nous étayions ces propositions d'excursions.

D'avance nous vous en remercions.

Nicolas Rérat, Conseiller communal

# Matran en loisirs

## Nouvelle buvette de foot

Une, deux, trois, marche au pas, Football Club Matran est là.

Des milliers de fois cette chanson chantée à l'intérieur de notre ancien local a été l'hymne du succès de nos équipes victorieuses. Certains anciens l'ont entonnée lors de la construction de cette mémorable cabane avec fierté.

Mais voilà, une page se tourne et notre nouvelle buvette devra être un point de ralliement non seulement pour notre football club mais aussi pour toute la population du village.

Ce FC Matran méritait une infrastructure conforme et digne d'un village prospère et innovant.

Le FC Matran ne fait pas exception à cette évolution et grandit d'année en année. Avec ses 180 membres actifs dont 90 juniors, ses 30 dirigeants, ses moniteurs, son personnel et ses 90 membres supporters, le football club est la plus grande société du village et jouit d'une très bonne réputation.

Cette nouvelle buvette nous la devons surtout à notre Conseil communal qui a su sentir les besoins de notre société et à vous, habitants de notre belle commune, qui avez approuvé cette construction lors des votations en assemblée.

Je remercie sincèrement tous ceux qui ont œuvré pour sa parfaite réalisation et vous donne rendez-vous lors des premiers matches, ainsi que le **2 juin pour son inauguration officielle**.

Que vive notre magnifique commune sereinement et le FC Matran d'aller de succès en succès.

Jean-François Dacomo  
Président du FC Matran



Matran Bouge édition 2018

## Matran Bouge 2019

Comme vous le savez, la 3e édition de Matran Bouge aura lieu **le samedi 18 mai prochain**.

Pour cette édition, quelques adaptations ont été apportées, notamment par le fait qu'elle se concentrera principalement le matin.

### Quelles sont les objectifs et pour quel public cible ?

Il est évident que tout un chacun pourrait y trouver son compte, puisque le mot d'ordre est : **"N'oublions pas de bouger"**. Cependant, pour que ce message s'imprègne dans nos réflexes le plus tôt possible, nous organisons cet événement principalement **pour nos jeunes**. A ce titre, nous remercions notamment notre Etablissement scolaire pour leur précieuse collaboration.

Ainsi, il y aura de multiples sports à découvrir et comme à son accoutumée, une verrée sera offerte à la population.

Enfin, pour cette édition, à la place de partie officielle, place à une séance d'autographes par les joueurs du HC Fribourg-Gottéron. A noter que deux joueurs participeront activement aux activités proposées.

Soyez donc nombreux le samedi 18 mai prochain dès 8h30 dans les environs de la halle de gymnastique.

Sébastien Dorthe, Syndic

## Routes communales

Suite à la mise en service le 28 novembre 2018 de la borne escamotable à la route de l'Arney, nous avons pu constater une forte diminution du trafic transitoire/parasitaire traversant notre commune.

Pour éviter que certains automobilistes ne sortent sur la route cantonale en empruntant la route de la Scie qui est en sens unique, l'ACOPOL a également effectué, durant les premières semaines, des contrôles. Celle-ci a constaté qu'uniquement quelques automobilistes ont dû effectuer un demi-tour. Cette modification de parcours est bien respectée et les contrôles vont continuer sporadiquement à cet endroit.

### **Que va-t-il se passer dans les prochaines années au niveau des routes communales ?**

Pour 2019, nous avons, entre autre, prévu de supprimer les gendarmes couchés sur la route de l'École dans le but de diminuer les incommodités relatives au bruit occasionné par le trafic motorisé individuel ainsi que pour la mise aux normes des arrêts de bus (LHand – lois sur l'égalité pour les handicapés) et le confort des passagers utilisant les transports publics.

La route communale d'Avry fera également l'objet d'un réaménagement dans le secteur de la Pâla pour pouvoir accéder aux nouveaux immeubles en construction.

Pour les années à venir, l'assainissement du réseau routier de la commune sera coordonné avec les divers PAD en cours ainsi qu'avec la mise en séparatif de certains quartiers selon les résultats des contrôles caméra effectués pour notre PGEE (plan général d'évacuation des eaux).



**Christophe Tornare**

## Engagement de M. Christophe Tornare

Christophe Tornare, âgé de 43 ans, domicilié à Pont-en-Ogoz, est père de 2 enfants de 8 et 10 ans. Ancien Syndic de Pont-en-Ogoz, il possède un brevet et une patente d'avocat et est spécialisé dans le domaine du droit de la construction et de l'aménagement du territoire.

Pour la Commune de Matran, il est engagé depuis le 1er mars 2019, à un taux de 50%, en qualité de collaborateur au sein du service technique.

Les principales tâches qui lui sont confiées sont les suivantes : police des constructions (y compris le soutien à la population pour les requêtes de permis de construire dans le cadre du nouveau programme dénommé FRIAC), suivi des PAD de Champ-Riond et du Tilleul. Il est à noter, qu'il accomplira également tous les contrôles périodiques des bâtiments rendus obligatoires par l'ECAB.

Le Conseil communal lui souhaite la bienvenue et beaucoup de plaisir dans l'exercice de ses fonctions.

# Matr'en camp



Chandolin 2019

## Camp de ski 2019

C'était bien calme dans l'enceinte de l'école durant la semaine du 14 au 18 janvier 2019.

Bien sûr, les 4H, 6H et 7H étaient sur les pistes de ski !!!

Et oui, comme chaque année, une partie de nos chères têtes blondes se sont couvertes d'un gros bonnet pour arpenter les pistes du domaine skiable de Chandolin/St-Luc. Et ce n'est pas un arrêt du Tribunal fédéral qui allait empêcher l'école de Matran d'honorer cette belle tradition.

De plus, les conditions d'enneigement et de météo étaient réunies pour que cette édition 2019 soit une belle réussite.

Dès lors, tout le monde a chaussé ses skis et s'est élancé enthousiaste sur les pentes enneigées. Les

élèves en premiers, bien encadrés par nos fidèles moniteurs, eux-mêmes secondés par quelques recrues de l'ECCG.

Les enseignants sont bien présents, eux-aussi, afin d'assurer la discipline mais aussi pour mettre l'ambiance.

De retour au chalet, nous pouvons également compter sur certains parents d'élèves pour veiller à ce que tout soit en ordre dans les chambres et pour soigner les petits bobos.

Bref, le Camp de ski 2019, encore une belle réussite grâce aux efforts de tous les participants.

Merci et à l'année prochaine.

Simon Gabaglio, Vice-syndic